



Dossier type de demande de subventions : Communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin

*Merci d'utiliser ce formulaire ou, à défaut de fournir lors de votre demande de subvention l'ensemble des éléments qui y figureraient. Vous pouvez sinon compléter le formulaire unique de demandes de subventions (CERFA N°12156*06).*

1. Identification de l'association

1.1 Nom/Dénomination de l'association :

1.2 Site Web (facultatif) :

1.3 Adresse du Siège Social :

1.4 Adresse de correspondance (si différente) :

1.5 Représentant(e) légal(e) désignée par les statuts (Nom, prénom, fonction, tel, courriel)

1.6 Personne en charge de la présente demande (si différente) (Nom, prénom, fonction, tel, courriel)

2. Le projet objet de la subvention

Fiche à dupliquer en cas de projets multiples

2.1 Intitulé du projet :

2.2 Objectifs du projet :

2.3 Description du projet (un dossier de présentation illustré peut être joint au dossier) :

2.4 Moyens humains et matériels mis en œuvre (dont bénévoles):

2.5 Date ou période de réalisation :

2.6 Critères géographiques (cocher la ou les case(s) correspondante(s))

Le Siège social de l'association est situé sur le territoire de la CdC MOVA

L'activité objet de la demande de subvention a lieu sur le territoire communautaire

L'activité objet de la demande de subvention est bénéfique au rayonnement de la CdC MOVA

3. Budget prévisionnel

Le présent budget est présenté à titre d'exemple un budget plus détaillé serait accepté mais les grandes « rubriques » en gras doivent être clairement identifiables

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
Budget « artistique » (rémunération des intervenants, droits d'auteur, etc.)		- Billetterie	
Dépenses « techniques et pratiques » (location de matériel, prestation de techniciens, dépenses non culturelles (transport et hébergement), etc.)		- Autofinancement	
Communication		Subventions :	
Autres charges (frais administratifs, assurances, etc.)		Autres produits (cotisations, dons, autres)	
TOTAL		TOTAL	

La subvention sollicitée de€ représente% du total

Rappel : Le solde de la subvention ne sera versé que sur présentation d'un bilan quantitatif qualitatif et comptable de l'action subventionnée. (voir dossier type Bilan)

Par ailleurs en tout état de cause un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention au maximum dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire unique de compte-rendu financier est également à votre disposition CERFA 15059*02

Pièces à envoyer aux services de la CdC MOVA avant le 15 Décembre de l'année précédant le projet objet de la demande de subvention :

- Le présent document ou un équivalent contenant les informations nécessaires, (optionnel mais valorisé: dossier de présentation illustré)
- Dernier PV d'assemblée générale et/ou le dernier rapport d'activité de l'association.
- Le règlement des aides culturelles de la CdC MOVA lu et approuvé.

Pour toute question : patrimoine@cdcmova.fr, 02.77.64.54.89